

DELIBERATION n° 2025

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 19 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-cinq
Le dix-neuf mai
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 9
Absents : 0

Pouvoir :
Votants : 9

Date de la convocation : 13 mai 2025

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER, Pascale BURGAT.

Absent : Néant

Secrétaire : Marc BLANC

Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L313-1,
Vu le tableau des effectifs existant,

Afin de compléter l'effectif du service administratif, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires à compter du 1er juin 2025.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Accepte** la création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires à compter du 1er juin 2025.
- **Inscrit** au budget les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et les charges sociales s'y rapportant.
- **Modifie** le tableau des emplois tel qu'annexés à la présente délibération.
- **Charge** Monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires et de prendre les arrêtés correspondants.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Christian BLANC.

